

# Régions

## El Jadida

# L'industrie automobile tente une percée

● Trois unités industrielles sont déjà en activité, et une quatrième est en cours d'installation. Des investissements de l'ordre de 700 MDH ont été mobilisés pour les quatre unités, pour plus de 1.100 emplois directs créés à terme.



L'industrie automobile à El Jadida, qui commence à s'ériger en nouveau pôle industriel, essaie de se faire une place sur l'échiquier national. Cela se matérialise par trois sociétés déjà en activité, en l'occurrence Bontaz Centre Maroc, Mecalp Maroc et MGI Coutier.

Une quatrième unité est en cours d'installation. Il s'agit de la société tunisienne Assad Batteries, spécialisée dans la fabrication d'accumulateurs électriques au plomb destinés aux secteurs de l'industrie automobile. La création de ces quatre unités industrielles a nécessité un investissement de l'ordre de 700 MDH, ce qui permettra la création, à terme, de plus de 1.100 emplois directs. Ces sociétés ont fait le choix de s'implanter à El Jadida plutôt qu'à Kénitra ou Tanger, où l'État a mis en place 2 plateformes industrielles intégrées dédiées et bénéficiant du statut de zone franche. En fait, la société Bontaz, qui fabrique des sous-ensembles de l'hydraulique moteur tels que les

clapets ou les gicleurs de refroidissement, et la société Mecalp, spécialisée dans la fabrication de pièces décolletées, sont installées dans le parc industriel Jorf Lasfar. La société tunisienne Assad Batteries compte également ouvrir son unité dans cette zone. Quant à l'équipementier automobile

**El Jadida compte 2 plateformes intégrées ayant le statut de zones franches.**

français MGI Coutier (photo), celui-ci a procédé à la construction d'une usine de fabrication de conduits en plastique ou en caoutchouc au niveau de la zone industrielle d'El Jadida, sur une superficie de 2.300 m<sup>2</sup>.

### Tissu industriel diversifié

Le tissu industriel d'El Jadida est assez diversifié, recensant des entreprises de tailles différentes. Bénéficiant d'un positionne-

ment stratégique et d'une grande accessibilité, la province d'El Jadida, faisant désormais partie de la nouvelle région Casablanca-Settat, ne cesse de confirmer sa vocation de futur grand pôle industriel émergent. La dernière enquête annuelle sur les industries de transformation, menée par la Délégation provinciale du commerce et de l'industrie, a révélé que le secteur industriel d'El Jadida contribue à hauteur de 19% aux exportations totales du Maroc, à 23% aux investissements totaux et d'environ 10% à la production industrielle nationale. « Ces chiffres sont le fruit d'un travail de longue haleine portant sur la mise en place d'une infrastructure d'accueil de qualité, d'un bassin d'emploi attractif, d'une administration facilitatrice et également du travail sans relâche de l'ensemble des investisseurs qui ont fait confiance à El Jadida », affirme Saad Amam, délégué du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique à El Jadida. ●

PAR **MOHAMED RAMDANI**  
m.ramdani@leseco.ma

## POINT DE VUE



### Saad Amam

Délégué du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique d'El Jadida

## Des infrastructures d'accueil bien aménagées

La province d'El Jadida bénéficie d'un positionnement stratégique et regorge de potentialités économiques prometteuses. Si nous nous limitons au secteur de l'industrie, l'avenir s'annonce sous de bons auspices grâce aux infrastructures d'accueil bien aménagées (parc industriel de Jorf Lasfar de 500 ha ainsi que de la zone industrielle de la ville d'El Jadida en cours de réhabilitation). Il faut aussi rappeler que, l'offre Maroc pour le secteur automobile s'articule autour de 3 volets : Un cadre incitatif attractif, un dispositif de développement de ressources humaines qualifiées avec un système d'aide, un plan de formation et une offre immobilière diversifiée et conforme aux meilleurs standards internationaux. Concernant El Jadida, en plus des espaces d'accueils industriels mis à la disposition des quatre équipementiers automobiles ayant fait le choix de s'y implanter, trois sociétés bénéficieront de la contribution de l'État à l'installation et à l'acquisition d'équipements via le Fonds Hassan II pour le développement économique et social. En fait, en vertu des contrats d'investissement liant le fonds Hassan II et ces trois sociétés, ces dernières bénéficieront ensemble d'une contribution d'un montant maximal avoisinant les 57MDH relative aux bâtiments industriels et à l'acquisition de biens d'équipements neufs. ●